

## NOUS CONTACTER

CEMÉA OCCITANIE

501 rue de la Métairie de Saysset

34078 Montpellier

04 67 50 46 00

accueil@cemea-occitanie.org

Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie Pugenc

Plus d'infos sur  
Ceméa Occitanie



Sessions sur  
Ceméa Formation



Suivez nous sur



Les entrées en formation ont lieu selon des calendriers différents. Pour en savoir plus sur les lieux et dates des prochaines formations, consultez le feuillet joint, notre site internet, ou contactez-nous.

CGV : <https://cemea-formation.com/CGV/>

Mis-à-jour le 04/01/2024

# CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE

## DIRIGER UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



Photo de Note Thanun - Unsplash

## LES OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Ce Certificat Complémentaire vise à former les animateurs aux compétences suivantes :

- Inscrire son action dans le contexte réglementaire politique et social des séjours de vacances et des accueils de loisirs.
- Conduire un projet pédagogique en séjours de vacances ou en accueils de loisirs.
- Gérer le personnel du séjour de vacances ou de l'accueil de loisirs.
- Assurer la gestion du séjour de vacances ou de l'accueil de loisirs.

## L'ACCÈS À LA FORMATION

- Un certificat complémentaire est à destination de titulaires du BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS (ou diplômes équivalents) et aux stagiaires en formation BPJEPS (hors «Loisirs Tous Publics »), DEJEPS, DESJEPS.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation.
- Obtient le Certificat Complémentaire "direction d'un accueil collectif de mineurs" sur demande adressée au directeur régional et départemental académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRDAJES), au directeur régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) ou au directeur de la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DJES), le titulaire :
  - De l'une des spécialités ou mentions du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) et du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS) ;
  - Et du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) avec une expérience de direction de 28 jours minimum, consécutifs ou non consécutifs, d'un accueil de mineurs déclaré tel que défini dans le code de l'action sociale et des familles, dans les 5 ans qui précèdent la demande d'équivalence.

## L'ORGANISATION DE LA FORMATION



UC : Conduire une action de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)  
Enjeux des ACM  
Connaissances des publics ACM  
Réglementation des ACM  
Conduite d'une équipe d'ACM  
Gestion administrative et financière d'un ACM  
Gestion sanitaire et économat  
Animation du projet pédagogique de l'ACM

Certains modules peuvent avoir lieu à distance. La formation se déroule en internat.

La formation est organisée en alternance.

Module 1 : 5 jours en internat, 2 jours en formation à distance

Stage : 18 jours minimum (126h) de direction dans un ACM

Module 2 : 5 jours en internat, 2 jours en formation à distance

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CC ACM est délivré par la DRAJES.

La situation certificative se décompose comme suit :

- Expérience de direction d'un ACM pendant 18 jours minimum ;
- Rédaction document d'un dossier 20 pages ;
- Entretien de 30 mn en centre de formation.

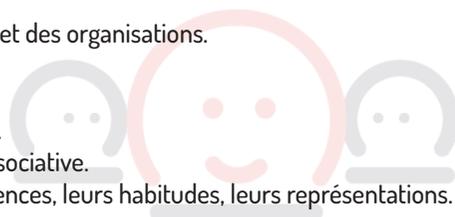


## LES DÉBOUCHÉS

Les structures qui emploient les animateurs professionnels sont souvent organisatrices de centres de vacances et de loisirs durant les vacances scolaires. Elles recherchent des animateurs professionnels qui puissent diriger des Accueils Collectifs de Mineurs.

## POUR LES CEMÉA, EXERCER LES MÉTIERS DE L'ANIMATION C'EST

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Soutenir la transformation des dynamiques des territoires.
- Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
- Sensibiliser les personnes au vivre ensemble et à l'interculturel.



## LES MÉTHODES



Témoignages d'intervenants de terrain et des autorités de tutelles, exercices pratiques de gestion et d'économat, mises en situation, jeux de rôles autour de conduite de réunions, de formations d'animateurs. Une aide à l'écriture pour les comptes-rendus. Un accès à Yakamédia, la médiathèque éduc'active des CEMÉA.